

## La portée du succès du post-ajustement dans le cas de l'Algérie

ZEMOURI Messaoud

L.E.E.M (Laboratoire d'Étude des Économies Maghrébines)  
Faculté des Sciences Économiques et des Sciences de Gestion  
Université de Batna. Algérie

### Résumé

Le présent article relève de la macroéconomie, par conséquent, dans notre démarche, l'économie conçue dans sa globalité et sa dynamique est repérable à partir d'indicateurs spécifiques identifiables (croissance, consommation, emploi, niveau des prix ...).

Le thème qui y est abordé est celui de l'ajustement structurel. Il s'agit d'un thème d'actualité qui concerne un grand nombre de pays en développement.

Notre recherche s'est focalisée sur le cas particulier de l'Algérie qui présente un intérêt du point de vue analytique en raison de son expérience dans ce domaine.

Au niveau méthodologique, la recherche a été orientée selon deux axes directeurs:

- Suivant le premier axe, nous avons tenté de mettre en lumière les principales performances macroéconomiques et financières qui ont été réalisées dans le cadre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel.
- Le second axe nous a permis d'apprécier l'ampleur des coûts économiques et sociaux liés à la mise en œuvre de ces programmes.

Les deux axes se rejoignent en définitive pour mettre en exergue la dimension du succès de l'étape cruciale du post-ajustement en Algérie. Ce succès constitue, en fait, l'unique moyen de préserver les acquis des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel et de justifier leurs coûts économiques et sociaux.

### ملخص

يهتم المقال بالاقتصاد الكلي الذي يتمحور في الأساس حول الاقتصاد بمفهومه الكلي إذ تظهر تغيراته حسب مؤشرات معنية (حجم التشغيل، نسبة النمو في الإنتاج، التضخم، الاستهلاك...).

الموضوع محل الدراسة يهتم بالتعديل الهيكلي للبلدان النامية. بالتركيز على الجزائر نظرا لتجربتها في هذا الميدان.

من الناحية المنهجية تم البحث وفق المحورين التاليين:

- تعيين النتائج الإيجابية المحققة نتيجة تطبيق برنامج التعديل الهيكلي في الجزائر.

- تقييم التكلفة الاقتصادية والاجتماعية الناتجة عن تطبيق البرنامج. انطلاقا من تداخل المحورين السابقين تتجلى أهمية الفترة ما بعد التعديل الهيكلي في الجزائر. هذا النجاح يمثل، في الواقع، الأداة الوحيدة للحفاظ على مكاسب برامج الاستقرار والتعديل الهيكلي وتبرير تكاليفها الاقتصادية والاجتماعية.

## INTRODUCTION

Le vaste programme de développement économique amorcé en Algérie au début des années 1970 a été rendu possible au prix d'un effort d'accumulation<sup>i\*</sup> unique dans l'histoire de l'économie du développement. Ce programme avait pour objectif la mise en place de l'infrastructure de base en vue d'un développement économique durable.

Au terme d'une décennie d'application du programme, et en dépit des progrès significatifs réalisés dans les domaines de la croissance, de l'emploi et de l'équipement, les performances de l'économie algérienne demeurent bien en deçà des prévisions du planificateur. Les écarts importants entre les prévisions et les réalisations apparaissent comme le résultat de déséquilibres non maîtrisés qui entravent l'émergence de la structure industrielle mise en place.

Conscient de l'importance vitale que revêt la résorption des déséquilibres pour le succès du programme mis en œuvre, le planificateur algérien a décidé d'une part, de réduire le rythme de l'accumulation afin favoriser la réalisation des projets déjà engagés et, d'autre part, de lancer un vaste programme de réformes destiné à adapter les structures économiques et sociales aux bouleversements profonds résultant de la mise en œuvre de l'ambitieux programme de développement. Le but ultime de cette démarche est de favoriser la montée en production et la rentabilisation économique et sociale de l'appareil de production mis en place au prix de sacrifices considérables.

Dès le début des années 1980 un programme de réformes économiques est engagé pour parer aux déséquilibres apparus. Il s'agit d'un programme d'auto ajustement en raison de son caractère spontané et autonome. Ce programme a été mené dans des conditions financières relativement aisées jusqu'au milieu de la décennie 1980. En effet, à partir de 1986, suite au contre-choc pétrolier, les conditions financières de l'Algérie vont connaître une profonde détérioration. La baisse spectaculaire du prix international du pétrole à partir de mars 1986 s'est traduite par une diminution brutale des recettes extérieures qui sont passées de 13 milliards de dollars en 1985 à 7 milliards de dollars en 1986. Malgré des conditions financières particulièrement défavorables, l'Algérie

a réussi à poursuivre jusqu'en 1994 son programme autonome de réformes qui a été cependant marqué par un rapprochement des I.F.I (institutions financières internationales) en 1989 et en 1991<sup>ii</sup>. Avec la détérioration croissante des conditions financières, les efforts d'auto-ajustement et de redressement économique se sont globalement soldés par un échec dans la mesure où, à partir du mois d'avril 1994 et sous la pression considérable de la contrainte financière extérieure, les autorités algériennes ont été obligées de recourir à l'appui des I.F.I<sup>iii</sup> ainsi qu'au rééchelonnement de la dette extérieure. Ce dernier rapprochement des I.F.I s'est traduit par la signature de deux accords:

- un accord de confirmation (plus connu sous l'appellation d'accord "stand-by") pour une durée d'une année (avril 1994 - mars 1995);
- un accord de facilité de financement élargie (plus connu sous l'appellation de programme d'ajustement structurel) pour une période de trois années successives (avril 1995 - mars 1998).

La signature de ces deux accords avec le F.M.I (Fonds Monétaire International) a permis à l'Algérie de rééchelonner sa dette extérieure auprès du Club de Paris et du Club de Londres qui sont des instances spécialisées respectivement dans la gestion de la dette internationale publique et privée.

Au delà du fait que le rééchelonnement de la dette et l'appui financier du F.M.I aient effectivement permis d'atténuer la pression qu'exerçait la contrainte financière extérieure sur l'économie algérienne, l'adoption des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel n'a de sens que si elle contribue à la réalisation de deux objectifs majeurs dans le cas particulier de l'économie algérienne:

- à moyen terme, il s'agit de réunir les conditions favorables pour une relance économique permettant de promouvoir une croissance soutenue et de redynamiser l'emploi;
- à long terme, et à la faveur de l'impact du programme d'ajustement structurel sur les structures, il s'agit d'engendrer les variables d'ajustement qui permettent d'atténuer la forte emprise des hydrocarbures sur l'économie algérienne, et ce, à travers le développement d'une structure aussi diversifiée que possible. En d'autres termes, il s'agit de réussir le passage d'une économie rentière fondée sur l'exploitation des

hydrocarbures en tant que ressource non renouvelable à une économie productive fondée sur l'exploitation de ressources perpétuellement renouvelables.

Tels sont en substance les deux objectifs essentiels par rapport auxquels se déterminent non seulement la pertinence de l'adoption des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, mais également le niveau de succès de l'étape cruciale du post-ajustement en Algérie. Ce succès apparaît vital à un double titre dans la mesure où, d'une part, il constitue un gage de préservation et d'exploitation effective des acquis des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel et, d'autre part, il permet de justifier les coûts économiques et sociaux liés à l'application de ces programmes.

Notre recherche sera articulée autour de deux parties distinctes, dans la première partie nous tenterons de déterminer les performances macro financières réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel en Algérie, tandis que dans la seconde partie, nous tenterons d'apprécier l'ampleur des coûts économiques et sociaux liés à ces programmes. Et c'est à partir de la nécessité, d'une part, de préserver et d'exploiter de manière effective les acquis des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel et, d'autre part, de justifier les coûts économiques et sociaux de la mise en œuvre de ces programmes qu'est mise en exergue l'importance vitale que revêt le succès de l'étape du post-ajustement en Algérie.

## **A. LES PRINCIPAUX ACQUIS DES PROGRAMMES DE STABILISATION ET D'AJUSTEMENT STRUCTUREL.**

Les résultats positifs liés à la mise en œuvre en Algérie des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel négociés avec le F.M.I sont réperables à deux niveaux essentiels:

- au niveau macroéconomique et financier;
- au niveau des progrès réalisés au plan organisationnel.

### **I. Les performances macroéconomiques et financières.**

Dans la mesure où c'est le déséquilibre de la balance des paiements qui est à l'origine du recours de l'Algérie à l'appui financier des institutions

financières internationales, il en résulte que le rétablissement des équilibres macroéconomiques et financiers apparaît comme un objectif primordial des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel mis en œuvre en Algérie. Les finances publiques, le niveau monétaire, l'équilibre extérieur, et le niveau général des prix ont été les principaux domaines où ont été enregistrées les principales performances.

### **1. Les finances publiques**

Compte tenu du fait que l'objectif majeur du programme de stabilisation est la compression de la demande intérieure (l'absorption), il s'en suit que son action va inéluctablement se porter sur les finances publiques à travers deux types de mesures: des mesures destinées à accroître les recettes publiques, et des mesures destinées à réduire les dépenses publiques. Ces deux types de mesures sont particulièrement efficaces quant à la réduction du déficit budgétaire. Elles sont faciles à mettre en œuvre dans la mesure où elles relèvent d'une décision politique, et en outre leurs effets pervers sont répartis de manière relativement équitable entre les différentes couches de la société.

En 1993, à la veille de la signature des accords avec les institutions financières internationales, le déficit budgétaire de l'Algérie était de 6%\* en pourcentage de la P.I.B (production intérieure brute). Au terme de l'application de l'accord "stand-by" (avril 1994 - mars 1995), il a été porté à 0,4% de la P.I.B. Ce résultat dépasse les prévisions de l'accord "stand-by". Les performances en matière d'assainissement des finances publiques se sont poursuivies durant l'application de l'accord de facilité de financement élargi élargi (avril 1995 - mars 1998) puisque en termes constants, le déficit budgétaire est passé de 168,3 milliards de dinars à 30,7 milliards de dinars entre 1993 et 1997. Base 100 en 1993, l'indice du déficit budgétaire est tombé à 18,2 en 1997.

Cette performance a été rendue possible grâce, d'une part, à une réduction des dépenses publiques qui sont passées en termes constants de 503,9 milliards de dinars en 1993 à 450,6 milliards de dinars en 1997 et, d'autre part, à une augmentation des recettes publiques qui sont passées en termes constants de 335,6 à 419,5 milliards de dinars entre 1993 et 1997. \*

La réduction des dépenses budgétaires a affecté essentiellement les dépenses de fonctionnement<sup>iv</sup>, les dépenses d'équipement<sup>v</sup>, les subventions Étatiques et les fonds de restructuration des entreprises publiques. Quant à l'augmentation des recettes publiques, elle a été en grande partie le résultat de l'extension du champ d'application de la T.V.A (taxe sur la valeur ajoutée), du recours plus massif de l'État aux emprunts sur le marché financier pour financer les dépenses publiques, et d'une plus grande rigueur dans la collecte de l'impôt.

La rigueur budgétaire qui a caractérisé la période d'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel a eu de profondes répercussions au plan monétaire, et ce, en raison du lien étroit qui existe entre les finances publiques (déficit budgétaire) et la sphère monétaire (expansion monétaire).

## **2. Le niveau monétaire**

Dans le cadre de l'accord "stand-by" visant le rétablissement des équilibres macroéconomiques et financiers, la politique monétaire revêt une importance capitale compte tenu du fait que l'offre de monnaie est étroitement liée à la politique des prix, à la politique budgétaire et à la politique du change, c'est à dire aux principaux éléments en cause dans la formation de l'excédent de la demande intérieure que le programme de stabilisation se propose d'éliminer.

A travers un arsenal de mesures restrictives, l'accord "stand-by" a permis de maîtriser l'expansion monétaire qui a caractérisé les périodes qui ont précédé la signature de l'accord. Quant à l'application de l'accord de facilité de financement élargie, elle s'est traduite par l'imposition d'une plus grande rigueur dans le gestion financière, et en particulier par la fixation d'un plafond à la croissance de la masse monétaire<sup>vi</sup>. Compte tenu du fait que l'évolution de la masse monétaire dépend des variations de ses contreparties, à savoir, les avoirs extérieurs, les créances sur l'État, et les crédits à l'économie, c'est au niveau de ces deux dernières<sup>vii</sup> que l'action à la baisse doit se porter pour limiter l'expansion de la masse monétaire.

Au cours de la période 1993-1997, la croissance de la masse monétaire est passée de 21,1% à 18,6%, et c'est la quasi monnaie qui a relativement connu

la progression la plus importante. La progression de la quasi monnaie s'explique essentiellement par l'effet d'attraction exercé par la hausse des taux d'intérêt servis et la valorisation des comptes en devises.

Les disponibilités monétaires ont connu une progression nettement moins favorable que celle de la quasi monnaie en particulier durant la période d'application du programme de stabilisation. En effet, si on prend comme référence le taux de variation annuelle des disponibilités monétaires, on s'aperçoit que de 19,9% en 1993, ce taux est passé successivement à 7,4% en 1994, 9,1% en 1995, 13,5% en 1996 et à 14,7% en 1997. En outre, les disponibilités monétaires ont vu leur part dans la masse monétaire décliner au cours de la période d'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, dans la mesure où elle est passée de 70,9% en 1993 à 62,2% en 1997, comme le révèle le tableau n°1 ci-dessous.

Tableau n°1 : Évolution de la masse monétaire et des principaux ratios qui s'y rapportent. 1993-1997

	1993	1994	1995	1996	1997
	En milliards de dinars				
Masse monétaire	625,2	723,5	799,5	915,1	1085,8
• Disponibilités monétaires	443,2	475,8	519,1	589,1	675,5
• Quasi-monnaie	182	247,7	280,4	325,9	410,3
	Variation annuelle %				
Masse monétaire	21,1	15,7	10,5	14,4	18,6
• Disponibilités monétaires	19,9	7,4	9,1	13,5	14,7
• Quasi-monnaie	24,5	36,1	13,2	16,3	25,9
	En pourcentage				
Liquidité totale / P.I.B	52,2	45,6	40,6	36,7	39,9
Monnaie / P.I.B	37,2	31,1	26,3	23,6	24,8
M.1 / M.2	70,9	65,8	64,9	64,4	62,2

\* Source : Extrait du Staff Country Report N°98/87 intitulé : "Algeria selected issues and statistical appendix". F.M.I septembre 1998. p.61.

La rigueur budgétaire imposée par les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, le désengagement progressif de l'État de la sphère économique, et l'autonomie de la Banque Centrale sont autant de facteurs qui ont permis de réduire les crédits à l'État qui sont passés de 522,2 à 422

milliards de dinars entre 1993 et 1997, permettant ainsi de maîtriser l'expansion de la masse monétaire dont le taux est passé de 21,5% en 1993 à 10,5% en 1994, dépassant ainsi l'objectif prévu par le programme de stabilisation<sup>viii</sup>.

Il faut en outre signaler que le rééchelonnement de la dette extérieure a permis à l'État non seulement de limiter son recours à la Banque Centrale, mais également de régler une partie de sa dette interne et de poursuivre l'opération de restructuration financière des entreprises publiques par le biais des fonds d'assainissement. Le traitement de la dette intérieure par la dette extérieure rééchelonnée a permis d'atténuer de manière sensible l'effet d'éviction grâce à la monétisation d'une partie des ressources dégagées par l'opération de rééchelonnement et à leur affectation aux entreprises publiques en difficulté.

La restructuration des contreparties de la monnaie induite par le rééchelonnement de la dette extérieure, le désengagement de l'État de la sphère de production, et les mesures restrictives liées à l'autonomie de la Banque Centrale, s'est opérée également en faveur du crédit à l'économie qui a connu une progression spectaculaire durant la période d'application des accords avec le F.M.I, comme le montre le tableau n°2 ci-dessous.

Tableau n°2 : Distribution du crédit à l'économie selon le secteur. 1993-1997.

	1993	1994	1995	1996	1997
	En milliards de dinars				
Secteur public	142	208	462	637,8	610,7
Secteur privé	77,1	96,7	102,5	137,8	110
Administrations locales	1,1	1,1	1,1	1,2	1,1
<b>Total</b>	<b>220,2</b>	<b>305,8</b>	<b>565,6</b>	<b>776,8</b>	<b>722,8</b>
	En pourcentage du total des crédits				
Secteur public	64,5	68	81,7	82,1	84,5
Secteur privé	35	31,6	18,1	17,7	15,4
Administrations locales	0,5	0,4	0,2	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Source : : IMF staff country report n°98/87 op. cit. p.64.

La lecture du tableau n°2 révèle une progression sensible des crédits à l'économie avec un taux de croissance de 228% entre 1993 et 1997. En fait, la distribution intersectorielle des crédits a été profondément discriminatoire dans la mesure où c'est le secteur public qui a été le



principal bénéficiaire de la progression des crédits. En effet, la part des crédits alloués au secteur public est passée de 142 à 610,7 milliards de dinars entre 1993 et 1997, soit une croissance de 329%, contre 42,85% seulement pour le secteur privé qui a vu sa part passer de 77,1 à 110 milliards de dinars au cours de la même période.

Le caractère discriminatoire de la distribution des crédits entre les différents secteurs juridiques est doublé d'une discrimination dans la répartition des différents types de crédit, puisque ce sont le crédit à court terme et le crédit à moyen terme qui ont constitué la quasi totalité des crédits à l'économie comme le révèle le tableau n°3 ci-dessous.

Tableau n°3 : Distribution du crédit à l'économie selon le type de crédit. 1993-1997.

	1993	1994	1995	1996	1997
	En milliards de dinars				
Court terme	156,6	227,4	465,4	600,3	437,5
Moyen terme	59,3	74,3	95	169,7	257,2
Long terme	3,2	3	4	5,5	5,6
<b>Total</b>	<b>219,1</b>	<b>304,7</b>	<b>564,4</b>	<b>776,8</b>	<b>700,3</b>

\* Source : IMF staff country report n°98/87 op. cit. p.63.

### **3. L'équilibre extérieur.**

Compte tenu de l'importance que revêt le rétablissement de l'équilibre extérieur dans la doctrine du F.M.I, les mesures qui concourent à la réalisation de cet objectif occupent une place de premier plan dans le programme de réformes économiques. Dans le cas de l'Algérie, n'était ce pas sous une pression insoutenable du déséquilibre extérieur que les autorités ont été contraintes de solliciter l'appui financier des institutions financières internationales et de signer en 1994 les accords de confirmation et de facilité de financement élargie? La dévaluation et le rééchelonnement de la dette extérieure ont été les principales mesures adoptées pour rétablir l'équilibre extérieur.

#### **a) Le rééchelonnement de la dette extérieure.**

Le rééchelonnement est une opération destinée à soulager l'économie du fardeau du service de la dette extérieure. Il concerne en général le principal mais il peut être également étendu aux intérêts liés à la dette. Outre son incidence directe sur la balance des paiements, le

rééchelonnement exerce des effets aux niveaux budgétaire et monétaire. Au niveau budgétaire, les ressources dégagées par le rééchelonnement (fonds de rééchelonnement) ont permis au Trésor Public d'améliorer la situation financière de l'État. Au niveau monétaire, le rééchelonnement a exercé ses effets essentiellement à travers la monétisation d'une partie des fonds de rééchelonnement qui a été consacrée à la restructuration des entreprises publiques réduisant ainsi l'effet d'éviction et le risque de voir disparaître des pans entiers de l'appareil national de production.

- Le premier rééchelonnement de la dette extérieure publique de l'Algérie avec le Club de Paris est intervenu au mois de mai 1994 et il a porté sur un montant de 4,4 milliards de dollars restructuré sur une durée de 16 années dont 4 de grâce. Ce premier rééchelonnement a permis de faire fixer le ratio du service de la dette à 55,3% au lieu de 96% en l'absence de rééchelonnement.

- Le second rééchelonnement avec le Club de Paris est intervenu au mois de juillet 1995, et il a porté sur un montant de 7 milliards de dollars.

- Le premier rééchelonnement de la dette extérieure privée de l'Algérie avec le Club de Londres est intervenu au mois de juin 1996 et il a porté sur le montant 3,2 milliards de dollars.

Si on ajoute aux 14,6 milliards de dollars dégagés par le rééchelonnement les apports exceptionnels de différentes institutions multilatérales, on obtient un montant total de 20 milliards de dollars.

## **b) La dévaluation**

Le rétablissement de l'équilibre extérieur constitue un objectif capital dans les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel promus par les institutions financières internationales. En tant que prix particulier, le taux de change est doué d'un puissant pouvoir restructurant sur la production, et en outre il est directement relié au remboursement de la dette extérieure. En conséquence, l'opération d'ajustement du taux de change de manière à ce que ce dernier reflète la réalité apparaît comme une mesure essentielle dans les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel.

Parmi les mesures édictées par les institutions financières internationales pour rétablir l'équilibre extérieur, la dévaluation occupe une place de premier plan car elle a l'avantage d'être à la fois une mesure de stabilisation (par son impact sur la demande) et d'ajustement structurel (par son impact sur l'offre). Par rapport à une politique volontariste de restriction des importations, la dévaluation a l'avantage d'exercer un effet restructurant au niveau de la production, et ce, à travers l'influence du taux de change sur les prix relatifs, et du même coup, sur l'allocation des ressources.

A la veille de la signature de l'accord de confirmation en avril 1994, les autorités algériennes ont procédé en mars 1994 à une première dévaluation du dinar de 7,3%, et à une seconde en avril 1994 avec un taux de 40,17%. Ces deux dévaluations successives à moins d'un mois d'écart l'une de l'autre et le glissement de la valeur du dinar qui a caractérisé la période d'application des programmes du F.M.I ont contribué<sup>ix</sup> aux résultats suivants:

- La réduction significative du différentiel entre le cours sur le marché officiel et le cours sur le marché parallèle des devises étrangères<sup>x</sup>. La convergence des deux marchés a permis à l'État de récupérer une part importante des rentes spéculatives et d'améliorer ainsi sa situation financière.

- L'amélioration de la balance commerciale qui résulte d'une réduction des importations qui se sont renchéries et de l'augmentation des exportations dont celles hors hydrocarbures<sup>xi</sup> en particulier.

- L'amélioration de la balance courante.

Tabl. n°4 : Évolution des données fondamentales de l'équilibre extérieur 1993-1997 .  
(milliards de dollars)

	1993	1994	1995	1996	1997
- Balance commerciale					
• Exportations f.o.b.	10,4	8,9	10,3	13,2	13,8
• Dont hydrocarbures.	9,9	8,6	9,7	12,6	13,2
- Balance des paiements courants.	0,8	- 1,8	- 2,2	1,2	3,5
- Réserves de changes (or exclu).	1,5	2,6	2,1	4,2	8
- Variations des réserves de change.	0	1,1	- 0,5	2,1	3,8
- Réserves de changes en nombre de mois d'importations.	1,9	2,9	2,1	4,5	9,4
- Dette rééchelonnée.	0	4,4	4,9	3,5	2,2
• Service de la dette (après rééchelonnement) / exportation %	82,2 %	48,6 %	42,5 %	29,2 %	29,8 %
• Dette totale / exportations %	282,5 %	307,8 %	297,1 %	240 %	217,1 %
• Dette totale / P.I.B %	62,9 %	70,6 %	78,4 %	73,3 %	63,8 %
• Dette totale	31,1	29,5	32,5	33,5	30

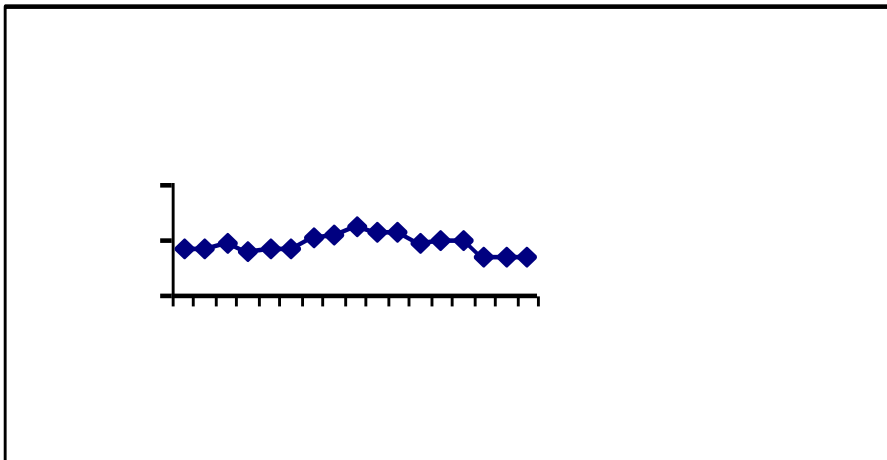
\*Source : Construit par nous à partir des données du F.M.I.

Le tableau n°4 révèle qu' à partir de 1994, on assiste à une diminution importante du ratio "service de la dette (après rééchelonnement) / exportations" suite aux deux rééchelonnements successifs avec le "Club de Paris". Après le pic de 1994 avec 307,8%, le ratio "dette totale / exportations" se fixe à 217,1% en 1997.

Les améliorations intervenues au niveau de la balance commerciale, de la balance des paiements courants, et des réserves de change, ne peuvent être imputées uniquement à la dévaluation et au glissement du dinar, dans la mesure où la structure des exportations demeure dominée par les hydrocarbures qui fournissent 97% des recettes extérieures, et dont les prix internationaux sont insensibles à la dévaluation. Les facteurs qui ont effectivement contribué à ces différentes améliorations sont, d'une part, la

contraction de la demande d'importations liée à la compression de la demande globale (conséquence de l'application du "stand-by") et, d'autre part, l'amélioration des termes de l'échange par rapport aux prévisions du programme d'ajustement structurel. En effet, ce dernier prévoyait 16,5 dollars / baril pour 1995 et 16,45 pour 1996, or le prix moyen s'est fixé à 17,58 dollars en 1995 et à 21,69 dollars en 1996, impliquant ainsi une augmentation de la valeur des exportations de 1,5 milliard de dollars en 1995, et de 3 milliards de dollars en 1996.

Schéma n°1: L'évolution du prix international du pétrole- 1995-1998.



\* Source: "Projet de rapport sur la conjoncture du premier semestre 1998". C.N.E.S p.91.

La prépondérance du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne fait du prix international du pétrole la principale variable d'ajustement. Il s'agit d'une variable exogène et donc par définition non maîtrisable, d'où l'extrême vulnérabilité de l'économie algérienne qui évolue en permanence sous la menace d'un effondrement des cours du pétrole.

#### **4. L'inflation.**

L'inflation est définie comme étant une hausse généralisée et durable des prix. On distingue deux formes d'inflation, l'inflation rampante et l'inflation galopante ou hyper-inflation. Dans le premier cas, il s'agit d'une forme chronique d'inflation qui se caractérise par des hausses de prix relativement modérés, en revanche dans le second cas, il s'agit d'une forme

d'inflation caractérisée par des taux d'augmentation des prix très élevés et difficilement maîtrisables en raison des phénomènes de contagion auxquels elle donne lieu.

Les trois principales causes explicatives de l'inflation sont:

- L'apparition d'un écart entre l'offre et la demande suite à un accroissement de la dernière non compensé par la première. Il s'agit de l'inflation par la demande.
- La répercussion de l'augmentation des charges des entreprises au niveau des prix des biens et services qu'elles produisent. Il s'agit de l'inflation par les coûts.
- L'introduction immodérée de moyens de paiement sans contrepartie (planche à billet) se traduit par une hausse des prix résultant de la stimulation que subit la demande. Il s'agit de l'inflation monétaire.

L'inflation est une donnée quasi structurelle des économies modernes en expansion<sup>xii</sup>, elle résulte de leur ouverture vers l'extérieur (forte intégration dans le marché mondial) et de l'expansion économique qui favorise en général l'inflation par la demande. Tant qu'elle demeure maîtrisable et que son taux se situe dans des limites tolérables, l'inflation apparaît comme un mal nécessaire auquel il convient de s'accommoder pour stimuler l'activité économique, mais lorsque ces limites sont dépassées, l'inflation rétroagit de manière négative sur les équilibres économiques et sociaux, en particulier à travers son impact sur le pouvoir d'achat et le niveau de vie en général.

Dès lors que l'inflation menace les équilibres économiques et sociaux, la lutte contre ce phénomène s'impose comme objectif prioritaire de la politique économique, cependant la poursuite de cet objectif peut entrer en contradiction avec la réalisation des autres objectifs fondamentaux de la politique économique. L'incompatibilité des différents objectifs de la politique économique est parfaitement illustrée par le "carré magique" du modèle ISLM qui fait apparaître de manière explicite le phénomène de négociation concernant la réalisation des différents objectifs de la politique économique.

En Algérie, la période qui a précédé l'adoption des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel négociés avec les institutions financières internationales, a été marquée par une forte inflation qui a

résulté pour l'essentiel de la libéralisation des prix (réformes économiques), de l'expansion monétaire, de la politique budgétaire de l'État (déficit), et du désengagement de l'État qui s'est traduit par la suppression des subventions dont bénéficiaient les biens et services de consommation courante.

La mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel a permis de lutter de manière efficace contre l'inflation en Algérie dans la mesure où le taux d'inflation est passé de 31,5% à 5,1% entre le début et la fin de l'application des programmes.

En se fixant pour objectif primordial la compression de la demande intérieure, le programme de stabilisation a fatalement permis de maîtriser l'inflation. La réalisation de la performance en matière d'inflation a été rendue possible grâce à une politique d'austérité, à la stérilisation d'une partie des ressources dégagées par le rééchelonnement de la dette extérieure ainsi qu'à l'excédent de la balance commerciale.

- La politique d'austérité a permis de maîtriser non seulement l'inflation par les coûts grâce à la maîtrise de la hausse des salaires, mais également l'inflation par la demande, et ce, à travers les restrictions imposées dans les domaines budgétaire et monétaire et par la compression de la demande d'importations à la suite de la dévaluation.

- Le remboursement de la dette des entreprises vis à vis de l'État, la reconstitution des réserves de change et le remboursement de la dette de l'État vis à vis de la Banque Centrale grâce à la stérilisation d'une partie des fonds dégagés par le rééchelonnement et par l'excédent de la balance commerciale, ont contribué à limiter les liquidités en circulation et du même coup à atténuer l'inflation monétaire.

Outre ses effets positifs sur le pouvoir d'achat et le niveau de vie en général de la population, la maîtrise de l'inflation et le maintien de son taux à un niveau relativement bas constituant, du point de vue de l'économie algérienne, un critère essentiel de convergence (en alignant son taux d'inflation sur celui de ses principaux partenaires commerciaux) et de compétitivité internationale.

## **II. Les acquis d'ordre organisationnel.**

Parmi les principales mutations qui sont intervenues à la suite de la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, il faut signaler les suivantes:

- Le désengagement progressif de l'État de la sphère économique permet désormais à cette instance de se concentrer sur sa fonction de régulation de l'économie.
- La vague de privatisation a permis l'émergence d'un secteur privé qui est appelé à jouer un rôle prépondérant dans la diffusion des valeurs de l'économie de marché et à s'impliquer de manière plus massive que par le passé dans le processus de construction de l'économie nationale.
- L'autonomie de la Banque Centrale a permis à cette institution d'établir de nouveaux rapports avec l'État à travers lesquels elle est en mesure de consacrer une plus grande partie de ses ressources au crédit à l'économie.
- La création d'un marché interbancaire qui permet aux banques commerciales de disposer librement des montants en devises déposés par leur clientèle.
- La mise en place du marché financier qui est appelé à prendre le relais du marché monétaire dans le financement de l'économie. Le démarrage de la Bourse des valeurs d'Alger au cours du premier semestre 1998 avec l'emprunt obligataire SONATRACH. L'activité du marché financier naissant demeure encore modeste<sup>xiii</sup>, mais il existe des perspectives de développement de celle-ci avec l'amélioration de la conjoncture économique et l'amélioration des conditions de fonctionnement de l'intermédiation financière.
- L'effet restructurant de la dévaluation sur la production à travers la modification des prix relatifs permet d'exploiter de manière plus intense les avantages comparatifs.
- La perspective d'instauration de la convertibilité du dinar par la



levée progressive des restrictions sur le change. Cette perspective apparaît nettement à travers la réduction de l'écart entre le taux de change sur le marché officiel et celui pratiqué sur le marché parallèle.

- La libéralisation du commerce extérieur qui a permis un développement spectaculaire de l'activité d'importation (formelle et informelle) ainsi que la multiplication du nombre d'opérateurs dans le commerce extérieur.

Les progrès au plan organisationnel et les performances macroéconomiques et financières réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, ont donné lieu à des coûts économiques et sociaux.

## **B. L'AMPLEUR DES COÛTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DES PROGRAMMES DE STABILISATION ET D'AJUSTEMENT STRUCTUREL EN ALGERIE.**

Les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel consistent en une "thérapeutique" destinée, d'une part, à rompre avec les déséquilibres qui entravent le fonctionnement normal de l'économie (c'est l'objectif déclaré du programme de stabilisation et, d'autre part, à réunir les conditions favorables en vue de l'exploitation optimale du potentiel productif existant, et ce, à travers la promotion de la production des biens échangeables et l'exploitation des avantages comparatifs (c'est l'objectif du programme d'ajustement structurel). La mise en œuvre de cette "thérapeutique" donne lieu à des coûts économiques et sociaux qui sont variablement répartis entre les différentes couches sociales.

### **I. Les coûts économiques.**

L'application de la "thérapeutique" de choc des institutions financières internationales s'est traduite par des coûts économiques considérables dans le cas de l'Algérie. Ces coûts sont repérables essentiellement au niveau de l'ampleur des dommages subis par l'appareil de production. La dégradation de la situation financière des entreprises productives, l'évolution défavorable du niveau de la production industrielle, la vague de dissolution des entreprises, et la chute des taux d'utilisation des capacités

des structures productives existantes sont les principaux domaines à partir desquels nous tenterons d'apprécier l'ampleur des coûts économiques liés à la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel en Algérie.

### **1. Les difficultés financières des entreprises.**

C'est par rapport au secteur productif public (qui occupe une place importante au sein de l'économie algérienne) que nous tenterons d'apprécier l'ampleur de la déstructuration financière subie par les entreprises productives publiques. Parmi les principaux facteurs en cause dans les difficultés financières qu'ont connues les entreprises suite à l'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, il faut signaler les suivants:

- Le désengagement de l'État de la sphère économique a eu pour conséquence immédiate pour les entreprises, la disparition du précieux appui financier étatique qui a jusque-là permis de combler leur déficit financier.
- La libéralisation du commerce extérieur a permis d'exposer de manière précoce les entreprises nationales à la concurrence internationale entraînant ainsi une perte d'une part importante de leur marché.
- Le fonctionnement à des niveaux de productivité relativement bas.
- Les dévaluations successives de la monnaie nationale se sont traduites par un renchérissement des importations et, par là même, par l'augmentation des charges des entreprises dont le fonctionnement dépend en grande partie des importations (technologie, produits semi-finis).

L'appréciation de la déstructuration financière des entreprises productives publiques par le biais du découvert financier révèle une forte corrélation entre les dévaluations successives de mars et d'avril 1994 et la détérioration de la situation financière de ces entreprises.

Les effets négatifs directs (pertes de change) et indirects (augmentation des coûts de production) de la dévaluation sur la situation financière de l'entreprise ont été aggravés par l'exposition à la concurrence internationale (résultat de la libéralisation du commerce extérieur) qui a contraint l'entreprise nationale à céder des parts de son marché en raison

de la faible compétitivité internationale<sup>xiv</sup> de l'entreprise nationale qui fonctionne à des taux de productivité relativement bas. Les conséquences prévisibles de la réduction des débouchés de l'entreprise nationale sont la diminution de l'activité de production, la chute du taux d'utilisation des capacités de production, et l'accroissement du stock invendu qui représente une charge financière supplémentaire pour l'entreprise.

La détérioration croissante de la situation financière de l'entreprise contraint cette dernière non seulement à réduire son activité mais également à la cesser de manière définitive.

## **2. La cessation d'activité des entreprises.**

Antérieurement à la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, l'entreprise algérienne était déjà confrontée à des difficultés de fonctionnement et à des difficultés d'ordre financier. Ces difficultés ont été amplifiées par l'application des programmes qui a entraîné une vague de fermetures d'entreprises. En fait, c'est le secteur productif public qui a subi avec le plus d'acuité cette vague puisque sur un total de 815 entreprises qui ont cessé leur activité entre 1994 et 1998, entraînant la compression de 212.960 employés, 813 d'entre elles appartiennent au secteur public et parmi celles-ci, 443 (soit 54%) sont du secteur industriel et 249 (soit 30%) sont du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

Lorsque sous la pression des difficultés auxquelles elle est confrontée, l'entreprise réussit tout de même à maintenir son activité, elle est souvent amenée à la réduire entraînant ainsi une baisse du taux d'utilisation de ses capacités de production et une mise au chômage technique d'une partie des effectifs employés<sup>xv</sup>. Pour la seule année 1997, près de 6% de la population active qui comptait 4,7 millions d'actifs ont été touchés par la compression d'effectifs, d'où la forte corrélation négative (à court terme) entre l'emploi et la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel.

Les fermetures d'entreprises, la baisse du niveau de l'activité et la compression d'effectifs en l'absence de progrès significatifs de la productivité sont autant de facteurs qui ont agi de manière négative sur l'évolution de la production.

## **3. La baisse du niveau de la production.**

Le faible niveau de croissance de la production en Algérie révèle le faible niveau des performances de l'appareil de production qui subit de plein fouet les effets de la restructuration et les effets récessifs des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel. C'est la production du secteur industriel qui a connu la baisse la plus importante durant la période d'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, comme le révèlent le tableau et le schéma ci dessous.

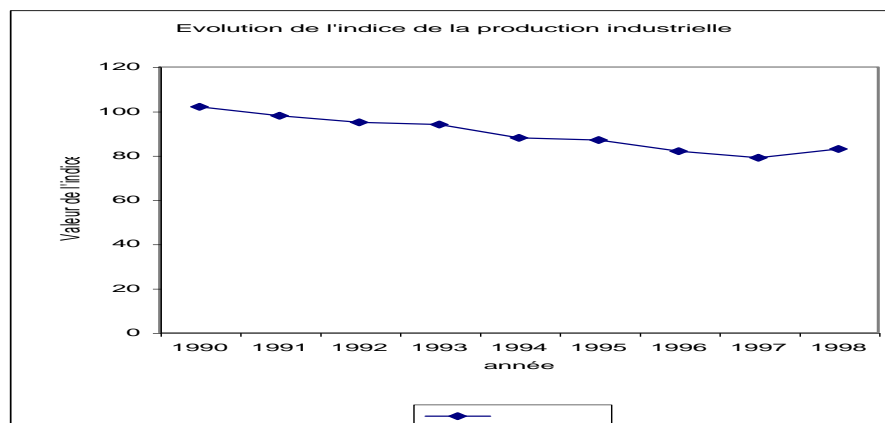
**Tableau n°5 : L'évolution de la production industrielle en %. (base 100 en 1989)**

	1989	1994	1995	1996	1997	1998	89/98	94/97
Indice général	100	88,4	87,6	81,5	78,5	81,6	% -18,5	88,8
Indice hors hydrocarbures	100	84,2	82,9	74,1	69,3	73	% -27,1	82,3
ISMMEE	100	68,2	74,5	59,6	47,9	49,9	% -50,1	70,2

(I.S.M.M.E.E: Industries Sidérurgique, Métallurgique, Mécanique, Electrique et Electronique.)

**Source :** Tableau construit à partir des données des "Projets de rapport semestriel sur la conjoncture économique et sociale" publiés par le C.N.E.S (Conseil National Economique et Social).

Schéma n°2: L'évolution de la production industrielle 1990-1998 (indice 100 en 1989).



\*Source: "Projet de rapport sur la conjoncture du premier semestre 1998". C.N.E.S p.87.

La lecture du tableau n°5 révèle que ce sont les I.S.M.M.E.E (Industries Sidérurgique, Métallurgique, Mécanique, Electrique et Electronique), c'est à dire en fait le noyau dur de la structure industrielle, qui ont été le plus fortement affectées par la récession, puisque leur production a connu une baisse de 50,1% entre 1989 et 1998, avec un déclin plus marqué entre 1994 et 1997, c'est à dire en fait au cours de la période de l'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel.

L'examen de l'évolution des principaux indicateurs du niveau d'activité de l'appareil industriel de production au cours de la décennie 1990 (niveau de la production, taux d'utilisation des capacités productives, compression d'effectifs, dissolutions d'entreprises, et État des finances), révèle une nette

dégradation des performances économiques de l'appareil industriel ainsi qu'un net phénomène de désindustrialisation. L'aspect le plus préoccupant de cette évolution réside au niveau du fait que le phénomène de désindustrialisation affecte plus particulièrement le noyau dur de la structure industrielle algérienne qui a subi avec le plus d'acuité les effets récessifs des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel.

Or, les espoirs d'un redressement économique et les chances de succès de la phase cruciale de post-ajustement en Algérie reposent essentiellement sur la redynamisation de la structure industrielle où le noyau dur, à travers ses effets d'entraînement, est appelé à jouer un rôle de premier plan. Le démantèlement du noyau dur de l'industrie risque à terme de compromettre aussi bien les efforts de deux décennies de construction économique (accumulation, endettement extérieur, austérité) que les opportunités d'une relance économique sur des bases saines et solides suite au rétablissement des équilibres macrofinanciers. D'où l'importance que revêt l'intervention des pouvoirs publics pour mettre un frein à "l'hémorragie" qui menace les bases mêmes de l'économie. Cette intervention est d'autant plus vitale que le rétrécissement de la structure industrielle publique s'effectue davantage au profit du secteur informel qu'à celui du secteur privé structuré.

Le désengagement Étatique de la sphère de la production marchande (exigence fondamentale de l'économie de marché) ne doit en aucun cas se transformer en une démission de l'État, au risque d'assister à la disparition de pans entiers de la structure industrielle, de voir l'économie évoluer vers un libéralisme "sauvage", et de voir émerger une structure "mafieuse" qui investit l'ensemble des espaces désertés par l'instance Étatique. En effet, même dans les économies libérales les plus avancées, l'État garde un rôle prépondérant qui lui permet de parer aux multiples débordements inhérents à la société libérale, comme le souligne J. Rivoire: “ Les interventions des pouvoirs publics répondent à plusieurs objectifs différents: assurer les solidarités, répartir les charges communes, fixer et faire respecter les règles du jeu, freiner les mouvements perturbateurs ”

En tant que garant des grands équilibres sur lesquels repose la société, l'État a un rôle primordial à jouer, et en particulier, au cours des phases cruciales de transition qui accentuent la vulnérabilité économique et la

fragilité sociale.

## **II. Les coûts sociaux.**

Les effets récessifs à court terme des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel et leur impact négatif sur les conditions générales de vie de la population, sont des conséquences prévisibles de leur application. D'ailleurs, les initiateurs de ces programmes présentent les effets pervers de ces derniers comme un mal nécessaire propre à la phase de transition économique mais qui est, à terme, appelé à disparaître une fois réunies les conditions d'une relance économique sur des bases saines.

C'est à partir de l'évolution de emploi et des consommations collectives que nous tenterons d'apprécier les coûts sociaux liés à l'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel en Algérie.

### **1. Les consommations collectives.**

Du fait de leur forte externalité, certains biens et services sont exclusivement produits et distribués par l'État. Il s'agit de biens et services qui ont la particularité d'être consommés de manière collective, et leur niveau de consommation constitue un excellent indicateur du niveau de développement social.

Les options socialistes de l'Algérie au lendemain de son indépendance se sont traduites par une forte implication de l'instance Étatique dans la sphère sociale (État "providence") qui a permis de démocratiser l'accès aux consommations collectives de base dont en particulier celles relatives à l'éducation et à la santé.

Trois principaux éléments sont venus ébranler l'État "providence" dans ses fonctions sociales:

- Le contre-choc pétrolier de 1986 qui a réduit de manière drastique les capacités financières de l'État<sup>xvi</sup>.
- L'option pour l'économie de marché qui recommande le désengagement de l'État non seulement de la sphère économique, mais

également de la sphère sociale.

- L'austérité aux niveaux budgétaire et monétaire imposée dans le cadre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel<sup>xvii</sup>, limite les dépenses publiques et du même coup les opportunités de production des biens et services collectifs.

La mutation intervenue dans les fonctions économiques et sociales de l'État s'inscrit parfaitement dans la logique du processus de libéralisation et de transition vers l'économie de marché.

Les restrictions budgétaires<sup>xviii</sup> imposées dans le cadre de l'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel ont considérablement limité la fourniture des consommations collectives tant au plan quantitatif (rétrécissement des structures) qu'au plan qualitatif (dégradation du service public).

Les dépenses publiques consacrées à la production et à la fourniture des consommations collectives sont passées en proportion du P.I.B de 12% à 9% entre 1988 et 1998. Ainsi par exemple, dans le cas des secteurs de l'éducation et de la santé qui fournissent des consommations collectives de base, les dépenses qui leur ont été consacrées ont diminué en termes réels de 20% pour l'éducation et de 11,4% pour la santé au cours de la période 1993-1997.

Au rétrécissement en termes absolus<sup>xix</sup> et relatifs<sup>xx</sup> des structures qui fournissent les consommations collectives, il convient d'ajouter l'effet d'exclusion qu'exercent la suppression de la gratuité et la suppression de la subvention Étatique pour un grand nombre de consommations collectives. La baisse du niveau des consommations collectives se traduit par une détérioration du niveau de vie qui affecte en priorité et avec le plus d'acuité les couches sociales les plus défavorisées dont les conditions de vie dépendent en grande partie des possibilités d'accès aux consommations collectives de base.

La dégradation des conditions de production, de fourniture et d'accès aux consommations collectives liée à l'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel figure parmi les principales causes



de la montée et de l'extension inquiétante du phénomène de pauvreté en Algérie à partir du milieu de la décennie 1990. Selon le rapport<sup>xxi</sup> de la Banque Mondiale de 1997, 14% de la population algérienne vit en dessous du seuil de pauvreté qui est fixé à 311 dollars par habitant et par an.

Outre les consommations collectives, l'emploi constitue également un critère primordial pour apprécier l'ampleur du coût social lié à la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel en Algérie.

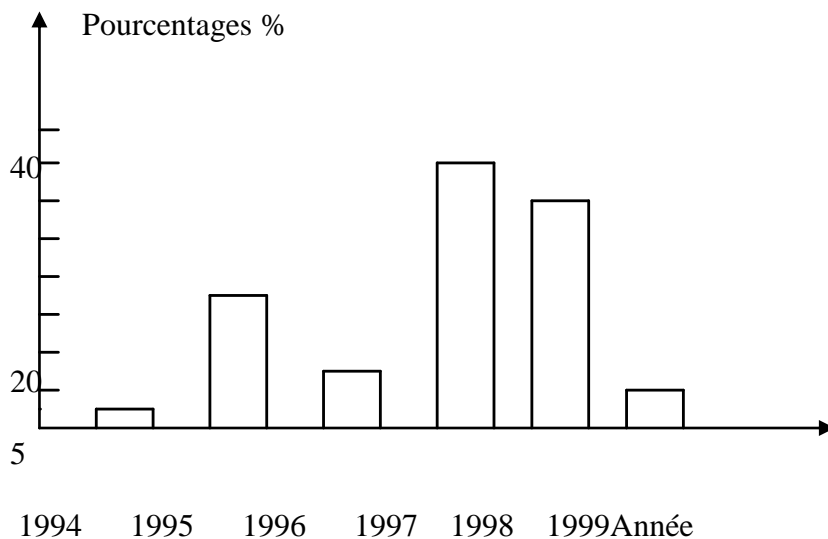
## **2. L'emploi**

De par l'activité qu'il fournit et le revenu qu'il procure, l'emploi apparaît certainement comme le moyen d'insertion sociale le plus efficace. C'est également dans le domaine de l'emploi que la frontière entre la politique économique et la politique sociale est la plus ténue car c'est dans ce domaine que les interpénétrations entre la sphère économique et la sphère sociale sont les plus intenses. L'évolution de l'emploi ne constitue-t-elle pas le meilleur indicateur non seulement de l'évolution de l'activité économique, mais également de celle de la situation sociale?

Même si c'est au cours de la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel en Algérie que la dégradation de l'emploi, elle n'en est pas pour autant la conséquence de la seule application de ces programmes. Le vaste programme de réformes économiques et sociales amorcé au début de la décennie 1980 et la crise économique liée au contre-choc pétrolier de 1986 ont pour leur part largement contribué à l'évolution défavorable de l'emploi ainsi qu'à la fragilisation des conditions sociales en Algérie. Ainsi par exemple, suite au contre-choc pétrolier de 1986, le nombre d'emplois créés est passé de 140.000 en 1985 à 75.000 en 1986. L'austérité économique qui a caractérisé les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel et qui s'est traduite par des restrictions aux niveaux budgétaire et monétaire, a considérablement réduit l'investissement productif qui est le principal générateur de l'activité économique et de l'emploi. La création limitée de nouveaux emplois et l'importante vague de licenciements et de compression d'effectifs qui ont caractérisé la période d'application des

programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, sont les conséquences directes de l'inflexion négative subie par l'investissement productif. Entre 1994 et 1998, le nombre de pertes d'emplois s'est élevé à 314.000 unités, si on ajoute à ce nombre les 50.700 départs volontaires (retraite anticipée) non remplacés, on obtient un total de 365.000 emplois. Au terme de l'application du programme d'ajustement structurel, les compressions d'effectifs se sont poursuivies même si c'est à un rythme beaucoup moindre, puisque le nombre d'employés touchés par les compressions est passé de 81.882 en 1998 à 13.671 en 1999, soit une baisse de 83%.

Schéma n°2: Variation des compressions d'effectifs en pourcentages.  
1994-1999.



\*Schéma construit à partir des données collectées dans les "Projets de rapport sur la conjoncture" publiés chaque Semestre par le C.N.E.S. 1994-1999.

Cette évolution défavorable de l'emploi qui a caractérisé la période d'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, s'est traduite non seulement par un accroissement spectaculaire du chômage dont le taux est passé successivement de 17% en 1985, à 24% en 1994, à 29,2% en 1997, et à 32% de la population active en 1999, mais également par un bouleversement profond des caractéristiques du

chômage repérable aux principaux niveaux suivants:

- Le chômage affecte en grande majorité les jeunes, dans la mesure où 80% des chômeurs ont moins de 30 ans.
- L'extension du chômage lié à des difficultés d'insertion, puisque 75% des chômeurs sont des primo-demandeurs d'emploi.
- Le chômage touche en priorité les personnes faiblement qualifiées, dans la mesure où 75% des chômeurs sont sans qualification. Mais la nouveauté réside au niveau du fait que le phénomène s'est étendu aux personnes hautement qualifiées qui étaient jusque-là relativement épargnées. Le nombre de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur est passé de 80.000 en 1996 à 100.000 en 1998.
- Le chômage progresse dans les zones urbaines.
- Le développement du chômage féminin.
- L'allongement de la durée du chômage. La durée moyenne de recherche d'un emploi est passée de 23 mois en 1989 à 27 mois en 1996.

Dans une conjoncture de récession économique caractérisée par une baisse drastique de l'investissement productif qui est le moyen le plus efficace de redynamisation de l'activité économique et de l'emploi, on assiste à une augmentation du nombre absolu de chômeurs. En effet, les faibles perspectives d'emploi impliquent que la plus grande partie des 300.000 nouveaux demandeurs d'emploi qui se présentent chaque année sur le marché du travail, va fatalement grossir la population de chômeurs, dont les effectifs sont passés de 1.660.000 à 2.400.000 entre le début et la fin de la période d'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel.

La pression démographique, les déperditions scolaires<sup>xxii</sup>, et les compressions d'effectifs liés aux difficultés des entreprises ont été les principales causes de l'accroissement continu de la population de chômeurs.

Les politiques alternatives de l'emploi amorcées dès 1987 au lendemain du contre-choc pétrolier ainsi que les différents dispositifs mis

en place à partir de 1990, se sont avérés à la fois insuffisants, inadaptés et parfois inefficaces pour promouvoir et soutenir l'emploi. La forte poussée du chômage qui a profondément affecté la situation sociale a eu deux conséquences essentielles sur l'emploi:

- La précarisation de l'emploi suite à l'extension de l'emploi à durée limitée au détriment de l'emploi permanent.
- L'informatisation croissante des activités économiques qui apparaît comme une réponse au manque de dynamisme du secteur formel dans le domaine de l'emploi. Le secteur informel puise sa main-d'œuvre dans les réserves de chômeurs qui sont constamment alimentées par les déperditions scolaires et les compressions d'effectifs.

## **CONCLUSION.**

Amorcée au cours du vaste programme de restructuration économique du début de la décennie 1980, la crise de l'emploi en Algérie a été considérablement accentuée par le contre-choc pétrolier de 1986 et la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel qui ont été caractérisés par un déclin de l'investissement productif suite aux restrictions aux niveaux budgétaire et monétaire qui sont peu compatibles avec la reprise de l'activité économique et la promotion de l'emploi.

L'évolution défavorable de l'emploi a eu des conséquences néfastes sur la situation sociale qui sont largement exprimées par l'intensification du chômage, la fragilisation continue des conditions de l'emploi, l'amplification des phénomènes de marginalisation et d'exclusion sociales qui menacent la cohésion sociale et entretiennent la montée de la pauvreté qui touche une frange de plus en plus importante de la population. La persistance de la crise profonde que traverse l'emploi constitue une menace sérieuse non seulement pour les performances macrofinancières (équilibres macroéconomiques et financiers) réalisées dans le cadre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, mais également pour l'ensemble des acquis sociaux.

La justification des importants coûts économiques et sociaux liés à l'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, la préservation des performances macrofinancières et leur consolidation en vue d'asseoir durablement l'économie sur des bases saines, passent inévitablement par le succès de la phase de post-ajustement. Ce succès repose sur la réhabilitation et la promotion du caractère productif au détriment du caractère rentier de l'économie algérienne qui dépend encore quasi totalement de la mise en valeur internationale des hydrocarbures qui sont en définitive une ressource à terme épuisable.

Tel que nous l'avons défini, le succès de la phase de post-ajustement a une portée considérable dans le cas de l'économie algérienne dans la mesure où, d'une part, il permet de lancer les bases du développement durable et, d'autre part, il induit une spécialisation internationale enrichissante qui constitue un atout majeur pour l'économie algérienne dans le vaste mouvement de globalisation à travers lequel se profile une nouvelle division internationale du travail.

## Notes

<sup>1</sup> Le ratio F.B.C.F / P.I.B a atteint une moyenne annuelle de 42,5% entre 1973 et 1978, avec une pointe de 48% en 1978.

<sup>2</sup> Avant 1994, les autorités algériennes ont signé avec le F.M.I deux accords "stand-by", le premier du 31.05.1989 au 30.05.1990, et le second du 03.06.1991 au 31.03.1992.

<sup>3</sup> L'appui financier du F.M.I est conditionné par la mise en œuvre de réformes préalablement négociées. L'accord de confirmation ("stand-by") et l'accord de facilité de financement élargie ("ajustement structurel") sont les cadres de mise en œuvre des réformes. L'accord stand-by, d'une durée d'une année en général, consiste en un programme de stabilisation économique à objectifs de court terme, son action se concentre pour l'essentiel sur la demande qu'il s'efforce de réduire afin de rétablir les équilibres macroéconomiques et financiers. En revanche, l'action de l'accord élargi est plus profonde dans la mesure où il se propose d'agir sur les structures en vue de stimuler l'offre, et de ce fait ses objectifs sont de moyen et long termes. La durée de l'accord élargi est en général de trois années.

<sup>4</sup> Les dépenses de fonctionnement à prix constants, sont passées de 303,9 milliards de dinars à 316,4 milliards de entre 1993 et 1997. Parmi les dépenses de fonctionnement, celles du secteur de l'éducation et celles du secteur de la santé sont celles qui ont les coupes budgétaires les plus importantes; ainsi, entre 1993 et 1997, la dépense moyenne par habitant en dinars constants est passée de 2600 dinars à 1930 dinars dans le secteur de l'éducation (soit une diminution de 26%), et de 620 dinars à 510 dinars dans le secteur de la santé (soit une diminution de 18%).

<sup>5</sup> Les secteurs qui ont été les plus affectés par la réduction des dépenses d'équipement au cours de la période d'application des accords avec le F.M.I ont été en particulier, le secteur de l'éducation dont les dotations de 1997 représentent à peine 94% de celles de 1993 en termes constants, et le secteur de l'habitat qui a vu ses dotations baisser de 94% en termes constants entre 1993 et 1997.

<sup>6</sup> Masse monétaire au sens large ( $M_2$ ) = disponibilités monétaires ( $M_1$ ) + quasi-monnaie.

<sup>7</sup> En dépit de son impact sur l'expansion de la masse monétaire, c'est une hausse des avoirs extérieurs qui est visée car elle permet de réduire le déséquilibre de la balance des paiements et de reconstituer les réserves de change par la stérilisation d'une partie de ces avoirs.

<sup>8</sup> Le programme de stabilisation s'était fixé comme objectif de réduire l'expansion de la masse monétaire de 21% à 14% au terme de son application. Cet objectif a été dépassé avant même que le programme vienne à terme.

<sup>9</sup> Nous avons délibérément utilisé le terme de contribuer (et non celui de permettre) pour souligner et indiquer que la réalisation des résultats en question n'est pas imputable à la seule dévaluation, cette mesure n'a fait souvent que contribuer de manière variable.

<sup>10</sup> Onze dinars pour un franc français sur le marché officiel contre quatorze dinars pour un franc français sur le marché parallèle. La réduction du différentiel entre les deux marchés indique que la dévaluation a permis de faire converger le dinar vers sa valeur réelle (d'équilibre).

<sup>11</sup> Les exportations sont dominées par les hydrocarbures qui fournissent 97% des recettes extérieures. Même si la part des exportations hors hydrocarbures dans les recettes extérieures demeure encore négligeable, elles ont connu une évolution favorable au cours des exercices qui ont suivi la dévaluation, puisque leur valeur a doublé entre 1993 et 1996.

<sup>12</sup> L'inflation dans les économies développées modernes résulte de l'expansion économique qui les caractérise et de leur forte intégration au marché mondial qui favorisent l'inflation (par la demande et par les coûts).

<sup>13</sup> Le montant de l'épargne collectée en 1999 s'est élevé à 4 milliards de dinars.

<sup>14</sup> Le taux de couverture des importations industrielles par les exportations industrielles est à peine de 4%.

<sup>15</sup> Le chômage technique a touché 100.840 employés au cours de la période 1994-1998.

<sup>16</sup> J. Rivoire in " L'économie de marché." P.U.F 1994 p.59.

<sup>17</sup> 60% du budget de l'État est financé par la fiscalité pétrolière en Algérie.

<sup>18</sup> Pour plus de développement à ce sujet, se reporter à la communication de Messaoud Zemouri intitulée : " Approche théorique de l'ajustement structurel négocié et son antinomie avec la promotion des consommations collectives." Communication présentée au Colloque International organisé par la Faculté des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion de l'Université de Batna sur les "Effets des programmes d'ajustement structurel sur les secteurs de l'éducation et de la santé." Novembre 2000.

<sup>19</sup> Les restrictions budgétaires se sont répercutées aussi bien au niveau des dépenses publiques de fonctionnement qu'au niveau des dépenses publiques d'investissement qui sont à la base de la production des biens et des services collectifs.

<sup>20</sup> La fermeture des cantines scolaires qui permettaient aux écoliers issus des couches sociales défavorisées de bénéficier d'un apport calorique et protéique quotidien minimal, constitue un exemple concret du rétrécissement (en termes absolus) des structures qui fournissent les consommations collectives.

<sup>21</sup> L'augmentation du nombre d'habitants par enseignant ou du nombre d'habitants par lit d'hôpital, constitue un exemple de rétrécissement des structures en termes relatifs, dans la mesure où ce n'est pas le nombre absolu d'enseignants ou le nombre absolu de lits d'hôpital qui a diminué mais c'est le nombre d'habitants qui a crû relativement plus vite.

<sup>22</sup> Rapport intitulé: " Croissance, emploi et réduction de la pauvreté." Octobre 1997.

<sup>23</sup> Outre leur coût économique et social, les déperditions scolaires accroissent prématurément la population active et fournissent l'essentiel des contingents de

chômeurs, dans la mesure où elles livrent au marché du travail des éléments sans qualification. Depuis 1997, plus de 500.000 élèves sont exclus annuellement sans diplômes et sans qualification entre le primaire et le secondaire.

\* Pour des raisons de commodité, les statistiques annoncées dans la présente étude sans être spécifiées ont été collectées et assemblées par nos soins en nous référant aux différents projets de rapport sur la conjoncture économique semestrielle publiés par le Conseil National Economique et Social entre 1994 et 2000.

## **BIBLIOGRAPHIQUES.**

### **Ouvrages:**

- M.Aziz et Y. Taïbi : "Algérie 2000.Scénarios d'évolution." Fondation F. Ebert Siftung. Tunis 1995.
- M. Blaug : "La méthodologie économique." Economica. 1982.
- M.E Bénissad : "La réforme économique en Algérie." O.P.U. 1991.
- M.E Bénissad : "L'ajustement structurel. Objectifs et expériences." Alim-Editions. 1994.
- D. Berthet et H. Bonnet : "Les institutions financières internationales." Que sais-je. 1987.
- P.H Breton et A.D Schor : "La dévaluation. Théorie et pratique des dévaluations et des réévaluations." Que sais-je. 1993.
- G.A Cornia, R. Jolly et F. Stewart : "L'ajustement à visage humain. Protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance." Economica. 1987.
- S. Mouhoubi : "L'Algérie à l'épreuve des réformes économiques." O.P.U. 1998.

### **Thèses de Doctorat:**

- Nouri Chtourou : "Essai d'analyse de l'État dans la problématique du développement."
- C.E.MA.F.I. Université de Nice - Sophia Antipolis. 1993.
- Gilbert Galibaka : "Les programmes des politiques d'ajustement structurel. Une réflexion sur leurs fondements micro et macroéconomiques."
- C.E.MA.F.I. Université de Nice - Sophia Antipolis. 1992.
- Messaoud Zemouri : "Surplus économique, autosuffisance et développement économique.
- l'autosuffisance alimentaire dans le cadre de l'ajustement structurel : cas de l'Algérie." C.E.MA.F.I. Université de Nice - Sophia Antipolis. 2000.

### **Articles:**

- M.E Bénissad: "L'ajustement structurel en Algérie. Le chemin parcouru." Paru dans le quotidien "El Watan. Janvier 1999.
- I. Digne : "L'ajustement structurel et croissance économique dans les P.E.C.O (Pays d'Europe Centrale et Orientale). "Problèmes Economiques" N° 2463 - Mars 1996.
- A. Feler : "Les bons résultats de l'ajustement structurel en Algérie." Bulletin du F.M.I. Août 1996.
- B. Khader : "L'ajustement structurel au Maghreb: une synthèse." Alternatives Sud - Vol II. 1995.
- A. Marouani : "Quelques remarques critiques sur les fondements macroéconomiques des P.A.S." CEMAFI - Nice. 1992.



G. Michel : "Pourquoi certaines économies réussissent-elles l'ajustement mieux que d'autres?"

Marchés Tropicaux N°518. Mars 1995.

D. Vidal : "Dans le Sud, développement ou régression?"

Le Monde Diplomatique N°535. Mars 1998.

I.M.F Staff Country Report N°98/87 : "Algeria selected issues and statistical appendix."

F.M.I Septembre 1998.

M. Zemouri : "Approche théorique de l'ajustement structurel négocié et son antinomie avec la promotion des consommations collectives."

Communication présentée au Colloque International sur les " Effets des Programmes d'Ajustement Structurel sur les secteurs de l'Education et de la Santé " organisé par la Faculté des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion de l'Université de Batna. Novembre 2000.

Projets de rapport sur la conjoncture publiés chaque semestre par le C.N.E.S (Conseil National Economique et Social) de 1994 à 2000.

"Projet de rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel". C.N.E.S. Novembre 1998.

---